

# Jean-Didier BERGER

## Écouter pour agir à Clamart



© Dusan Bekic

L'union de la Droite et du Centre

### Le logement, c'est mon métier...

**D**epuis des années, le maire actuel tente de caricaturer ma position sur le logement. Il voudrait notamment faire croire que je suis contre le logement social.

**J'agis déjà en faveur du logement social**

La vérité est inverse: le logement social, j'en construis et j'en gère. En effet, la société que je dirige est bailleur social et construit des logements privés, mais aussi des logements sociaux et travaille dans des villes de droite comme de gauche.

Nous proposons aussi une politique ambitieuse d'accession sociale à la propriété, dans le neuf mais surtout dans l'ancien. Contrairement aux propos négatifs du maire, les nouveaux propriétaires ne se trouvent pas pris à la gorge après avoir acheté et les immeubles sont en excellent état. Il s'agit d'une véritable politique sociale qui permet aux habitants qui le souhaitent de réaliser leur rêve grâce à une décote de 30 % sur le prix de vente.

### « Le logement social, j'en construis ! »

En revanche, je suis effectivement contre la politique du maire actuel, particulièrement en matière de logement social, parce qu'elle est intensive au point d'être excessive, fondée sur des arguments démagogiques et oublie qualité de vie et vraie mixité sociale.

Intensive par le nombre des opérations, leur rythme et le nombre de logements par opération ; plusieurs centaines en seulement 2 ans et demi... En plus des opérations 100 % sociales, le PLU prévoit que chaque opération privée compte au moins 30 % de logements

sociaux. C'est a priori une bonne chose pour intégrer une proportion importante de logements sociaux dans la même architecture que les logements privés. Mais aujourd'hui, à Clamart, elle est purement et simplement rajoutée à la construction de centaines de logements sociaux, par grands blocs.

**La politique du maire, intensive et clientéliste, est préjudiciable au bon équilibre de notre Ville**

Une politique intensive étayée par des arguments démagogiques: « il y a beaucoup de demandeurs, donc il faut construire ». Aujourd'hui 3 foyers sur 4 peuvent prétendre à l'attribution d'un logement social. Souhaite-t-on à Clamart aboutir à 75 % de logements sociaux ? Nous en avons déjà plus de 25 % quand la loi n'en demande que 20 %. Chez nous, le maire construit des logements sociaux dans des quartiers qui en comptent déjà près de 100 %, comme à La Plaine et refuse toujours de mettre en place l'accession sociale à la propriété dans l'ancien.

Et que penser de ces Clamartois et enfants de Clamartois qui ont beaucoup de mal à obtenir un logement alors que d'autres se voient étrangement attribuer des appartements rapidement ?

Je m'oppose également à la construction d'immeubles à l'architecture cubique et caricaturale qui ne fait que reproduire les erreurs du passé en recréant toutes les conditions qui ont fait exploser certains quartiers encore très récemment.

Je m'oppose enfin à l'absence de concertation et d'écoute des riverains qui subissent des projets imposés, contre lesquels ils sont contraints de déposer des recours. La municipalité ne comprend que le rapport de force et s'abrite derrière le PLU comme s'il s'agissait d'un document figé dans le

marbre alors qu'il s'agit de règles votées par la majorité !

Nous pourrions aussi parler des multiples garanties d'emprunt et des subventions qui se comptent en millions d'euros attribuées par la ville avec l'argent du contribuable...

Beaucoup de raisons pour que le groupe que je préside décide de voter contre l'ensemble de ces projets pour dire NON globalement à cette politique de construction massive et déraisonnable. ▲

Jean-Didier Berger

### Pour rompre avec cette politique néfaste, je propose de :

- Construire une part de 25 % de logements sociaux dans chaque opération privée pour que le nombre de logements sociaux augmente toujours mais de façon raisonnable et raisonnée tout en maintenant la proportion actuelle de 25 % qui est supérieure à l'objectif de 20 % prévu par la loi.
- Mettre en place l'accession sociale à la propriété dans le neuf ET dans l'ancien pour introduire la mixité sociale dans les quartiers quasi-exclusivement composés de logements sociaux.
- Utiliser l'argent de Clamart Habitat pour entretenir l'ancien, embellir et sécuriser le cadre de vie.
- Mettre en place une véritable concertation avant chaque projet pour recueillir l'avis des riverains concernés.

### Une équipe d'élus autour de Jean-Didier BERGER

Jean-Pierre SCHOSTECK, votre député, est également Premier Vice Président de l'Association des Maires de France et à ce titre, il affirme son soutien à la réforme territoriale engagée par le Gouvernement. « Résolument dans la Réforme ! Résolument dans l'Action ! »



La réforme des retraites est indispensable et juste. Aujourd'hui, une retraite sur 10 n'est pas financée. Si nous ne faisons rien, le déficit atteindra 45 milliards en 2020 et 100 milliards en 2050, et nous serons dans l'impossibilité de payer les retraites.

Je comprends les préoccupations des Français, et j'entends bien les critiques. Mais je ne vois aucune solution proposée ! Faut-il alors faire supporter le poids de ce gouffre financier à nos enfants et petits enfants ? Je soutiens cette réforme courageuse menée par le Président de la République et le Gouvernement de François Fillon. C'est une question de responsabilité collective. ▲

Jean-Pierre Schosteck est au service de ses concitoyens afin d'améliorer leur vie quotidienne, c'est ce qu'il démontre à l'Assemblée Nationale. N'hésitez pas à le contacter au 01 40 63 67 87 ou à [jpschosteck@assemblee-nationale.fr](mailto:jpschosteck@assemblee-nationale.fr)

Philippe PEMEZEC :

« Dépasser les petites querelles politiques »



Alors que le projet d'enfouissement de la ligne à très haute tension est en phase d'accélération, le Maire de Clamart s'ingénie à lui mettre des bâtons dans les roues. Ce projet est coûteux, c'est évident, mais il est indispensable. Et RTE est ouvert à la négociation. Encore faut-il accepter de discuter. Si la Municipalité de Clamart s'entête, le projet ne se fera que sur Le Plessis-Robinson, alors que cette ligne passe à Clamart au-dessus d'une partie de la Cité de la Plaine et du collège des Petits ponts, et va même jusqu'au Soleil Levant en passant par Bécélère, ce qui ne devrait pas laisser un élu insensible. Le maire de Clamart semble plus occupé à contrarier les projets de ses adversaires politiques qu'à assurer le bien-être de ses habitants. Pour ma part, en tant que conseiller général du Haut-Clamart, je me battraï pour faire aboutir ce projet d'enfouissement. C'est ma conception de l'intérêt public, qui doit dépasser toutes les petites querelles politiques dont vous n'avez que faire. ▲

Philippe Pemezec  
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

## Ensemble pour faire bouger Clamart !



17 et 18 juin 2010 : en séance plénière au Conseil Régional d'Ile-de-France.



24 août 2010 : Avec les anciens combattants à l'occasion des cérémonies commémorant la libération de Clamart.



4 septembre 2010 : aux côtés des associations clamartaises lors du Forum 2010.



25 septembre 2010 : rencontre avec les vignerons clamartois à l'occasion des vendanges.

Jean-Didier BERGER • Écouter pour agir • BP 36, 92144 Clamart Cedex  
[jeandidierberger@hotmail.com](mailto:jeandidierberger@hotmail.com) • [www.jeandidierberger.com](http://www.jeandidierberger.com)

### Rejoignez-nous! Vous voulez nous aider dans notre action pour Clamart:

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : ..... E-mail : .....

je veux vous aider et souhaite être contacté par l'équipe de Jean-Didier BERGER

je souhaite que mon nom soit publié dans le cadre d'un prochain comité de soutien à Jean-Didier BERGER

je souhaite aider financièrement l'action de Jean-Didier BERGER et de son équipe en versant un don de : ..... €

Chèque à rédiger à l'ordre de « AFPPEA », (Association de Financement du Parti Politique Ecouter pour Agir) qui vous établira le reçu prévu par l'article L 52-10 du Code Electoral ouvrant à déductibilité fiscale, qu'il faudra joindre à votre déclaration d'impôts. Les dons sont déductibles, à hauteur de 66 % des sommes versées, sur le montant de votre imposition, dans le cadre de la législation en vigueur.

Les dons sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu. En faisant un chèque de 30 €, l'effort réel n'est que de 10 €.

Merci de retourner ce coupon-réponse à: Jean-Didier BERGER • Écouter pour agir • BP36, 92144 Clamart Cedex

Pour retrouver le Clamart engagé et être informé de l'actualité clamartoise, un seul site : [www.jeandidierberger.com](http://www.jeandidierberger.com)

# LE CLAMART ENGAGÉ

Le journal de l'opposition

Clamart engagé n°3 - Octobre 2010

Directeur de la publication : Jean-Didier BERGER

## Le maire va être content : les Clamartois prévoient sa retraite pour 2014...

### ÉCOLES COMMUNALES RENTRÉE AU LYCÉE J. MONOD : cherchez pilote municipal

L'année scolaire s'était terminée par la grève des animateurs qui protesta vigoureusement contre le management expéditif et anti-social de la mairie. Un traitement auquel s'ajoute l'absence de moyens pour accueillir nos enfants dans de bonnes conditions... Face aux grévistes, le maire a fait recruter du personnel au pied-levé pour casser la grève...

Par contre, bizarrement, avec la rentrée, le maire retourne son écharpe tricolore et se met à soutenir les grévistes (mais rassurez-vous pas les mêmes, uniquement ceux qui manifestent contre le gouvernement) Du coup, « impossible » de trouver du personnel en nombre suffisant pour accueillir nos enfants : ce qui est possible pour casser une grève du personnel communal est impossible pour assurer un service public mis en place par le gouvernement.

Depuis, c'est le *statu quo*. Les équipes d'animateurs ont été exploitées pour séparer ceux qui s'exprimaient trop librement. Ceux qui ont demandé leur titularisation après de nombreuses années de bons et loyaux services se sont parfois vus licenciés ou non reconduits.

Quant à la qualité dans les cantines, les repas sont toujours réchauffés de la veille ou de l'avant-veille, les préinscriptions doublons sont toujours d'actualité, puisqu'en plus de devoir inscrire votre enfant à l'année, il faut confirmer sa présence chaque matin, présence qui doit être reportée par l'enseignant dans un troisième tableau. C'est d'une logique implacable. Admirable. Et pratiquement inimitable !



### RENTRÉE AU LYCÉE J. MONOD : circulez c'est complet

Grosse colère chez les parents d'élèves. 150 élèves de 3<sup>e</sup> apprenaient par affichage le jour du brevet que leur affectation au lycée Jacques Monod n'était pas assurée pour la rentrée.

La mobilisation des parents et la direction du lycée ont réduit à près de 70 le nombre d'élèves dont les dossiers ont été écartés. On attendait un geste du maire par ailleurs membre de la majorité régionale en charge des lycées. Il paraît que gérer c'est prévoir.

#### Une pétition contre lui-même ?

Comme à son habitude, il essaye de détourner l'attention, mais en l'occurrence, c'est pas facile de signer une pétition contre soi-même ! Au final, les élèves malchanceux nés avant le 1<sup>er</sup> avril 1995 voyaient leur dossier refusé au lycée Jacques Monod. Ils ont du se réin-

scrire au Plessis-Robinson, à Châtenay-Malabry, à Meudon ou à Vanves pour poursuivre leur scolarité. Léana, élève appréciée par ses professeurs au collège des « Petits Ponts » ne retrouvera pas ses amies au lycée Jacques Monod en septembre. Née le 21 janvier 1995, elle est sur la liste des élèves, qui n'ont pas eu leur place à Clamart.

Sa maman, Aline Lemasson, habite le quartier de la Plaine et ne décolère pas : « À réception du courrier, le jour-même, j'ai dû refaire toutes les démarches pour réinscrire ma fille » nous confie-t-elle. À cela, s'ajoute les charges supplémentaires comme la carte « Imagine R », la cantine désormais incontournable et bien sûr l'anxiété d'une adolescente qui se retrouve parachutée sans amies.

Elle a bien essayé de contacter le maire pour une ultime intervention. Elle aura pour seule réponse une



lettre type rédigée par un service administratif municipal expliquant que le maire ne fera rien pour elle. Une mairie qui dit toujours non... une réponse vraiment Monod-tone.

### ROMS : LE MAIRE ABOIE et la caravane passe...

À Clamart, le maire et ses partisans ressassent sans réfléchir les refrains de leurs gourous : Aubry et les autres... mais ces prises de position les poussent à la schizophrénie...

Bien installés dans leur confort citadin et dans la pensée unique, c'est à celui qui aboiera le plus fort des injures contre la politique du gouvernement, mais aucune contre-proposition...

En l'occurrence, le Gouvernement a entendu les Français qui subissaient depuis trop longtemps des squattes délictueux : des terrains occupés illégalement par des clandestins victimes des passeurs et qui finissaient en bidonvilles que seule une gauche

aveugle pouvait cautionner...

La gauche de Clamart et ses amis communistes pratiquent la générosité démagogique et ne se préoccupent pas plus du sort des Roms que de celui des gens du voyage. Comme Martine Aubry, dont l'intercommunalité demande l'expulsion des camps à l'Etat, le maire de Clamart est adepte des double-discours...

Il milite contre le démantèlement des camps illégaux de clandestins, mais ne respecte pas la réglementation en matière d'accueil des gens du voyage. Plus retors encore : il fait semblant de soutenir notre combat contre la création d'une aire d'accueil à la limite de Clamart... mais ne res-

pecte pas ses propres obligations !

La loi oblige pourtant les communes comme Clamart ou les intercommunalités à réaliser des aires d'accueil. Lorsqu'on n'applique pas soi-même les leçons que l'on donne aux autres, on se tait. Le maire soutient les roms et les gens du voyage qui occupent illégalement les terrains municipaux... des autres villes.

Son action s'arrête là.

### Encore une démission !

Le système Kaltenbach perd un des rares élus modérés que comptait la majorité au conseil municipal. Jérôme Clément, président de la chaîne de télévision Arte et troisième élu sur la liste 2008 du maire a démissionné. Son remplaçant a rejoint le groupe dit « Front de gauche, communistes, citoyens et écologistes ». Cela porte à sept le nombre d'élus communistes qui devient le 2<sup>e</sup> groupe de la majorité au conseil municipal. Le ton est donné.

Les interventions de plusieurs élus de la majorité pour faire l'éloge de Monsieur Clément ne cachent pas le malaise. Les brèves et rarissimes apparitions de cet élu n'ont pas donné au maire l'occasion de saluer la moindre réalisation de sa part depuis 2008 alors que nous sommes presque à mi-mandat.

Monsieur Clément, Président d'Arte, a-t-il préféré arrêter de cautionner le maire de Clamart ?

À côté des nombreux départs au sein du personnel communal, voilà la troisième démission en 3 ans au sein de la majorité municipale. À qui le tour ?

### LIGNE TRÈS HAUTE TENSION : saga d'un carnage électrique

Acte I : la société RTE et l'ONF passent une convention visant à sécuriser les lignes à Très Haute Tension. Deux panneaux indiquent le début des travaux pour le 16 novembre 2009. Seul le maire semble les ignorer. Les « déforesteurs » travaillent sans relâche, c'est « massacre à la tronçonneuse ».

Acte II : Mis devant le fait accompli, la seule réponse pour les riverains est la mobilisation pour l'enfouissement de cette ligne à Très Haute Tension. Cette proposition figurait dans le programme 2008-2014 de Jean-Didier Berger.

Acte III : De retour d'une campagne électorale, le maire annonce qu'il n'était pas au « courant » et écrit à tous les Clamartois médusés pour dire « c'est pas moi ». Mais contrairement aux villes voisines, il refuse de voter le financement nécessaire à l'enfouissement de la ligne Très Haute Tension.

Acte IV : 1<sup>er</sup> juillet, le maire provoque une réunion pour faire oublier sa responsabilité et faire porter le chapeau (du bûcheron) à RTE. Les habitants présents ont très vite souhaité aborder la seule problématique qui soit aujourd'hui primordiale : l'enfouissement de la ligne. Mais là les choses se compliquent pour le maire, bien obligé de reconnaître qu'il refuse de financer l'étude préalable. Egal à lui-même, il entre en conflit avec RTE, l'accuse de fixer arbitrairement ses tarifs, contre-vérité puisque RTE est un service public qui n'a pas vocation à faire des bénéfices outranciers et mieux, ses tarifs découlent de marchés publics...

Acte V : 23 septembre, nouvelle réunion organisée par le sous-préfet. Le dossier avance... mais seulement sur Le Plessis-Robinson. Le maire de Clamart arrive avec 50 minutes de retard et tente de bloquer l'avancée du dossier sur Clamart, mais aussi sur le Plessis-Robinson, de peur d'y voir aboutir ce qu'il prétend infaisable. En n'acceptant pas de mutualiser les coûts d'études avec le Plessis-Robinson, le maire de Clamart renonce aux économies d'échelles proposées par RTE.

Epilogue : La vérité est toute simple. Le maire ne veut pas payer les études parce qu'il ne veut pas payer l'enfouissement de la ligne 225000 Volts pourtant proche du conservatoire, du collège des Petits Ponts et de nombreuses zones habitées. Nous le ferons.



### EN BREF

**Pub, propagande et intox : la méthode Coué.** Pour le maire, tout est bon pour communiquer sur sa personne et son idéologie.

Le hic c'est qu'il se sert de notre argent pour diffuser sa propagande à travers Clamart infos, lettres aux parents d'élèves et diverses brochures municipales. Pas un mensuel sans que la pierre ne soit jetée sur l'Etat, le département ou nos communes voisines.

Dernier épisode en date, une grande affiche sur le thème « la mairie aime ses commerces ». On a

presque l'impression d'un aveu. Allez, faute avouée est à moitié pardonnée !

**Des-mots-cratie et Forum des associations.** Cette année, le Forum des associations était soi-disant placé sous le signe de la démocratie locale... Nous avons pris la mairie au mot.

« *Ecouter Pour Agir* » est une association qui fédère l'essentiel de l'opposition à Clamart et a recueilli 45 % des voix en 2008. Mais lorsqu'elle a sollicité l' élu en charge de la démocratie locale pour marquer sa présence au forum, elle a essuyé un refus au prétexte que cette journée ne pourrait être ouverte « aux activités partisanes ».

Amnesty international, SOS Racisme, ATTAC, la FCPE et des bien d'autres réseaux et associations militantes de gauches et d'extrêmes gauches ont eu pignon sur ce forum... mais pas « *Ecouter Pour Agir* ». Ainsi va la des-mots-cratie à Clamart !

**ICI n'est pas ISSY... Tant pis !!!!** Depuis l'été 2008, Le maire promet aux Clamartois

un mirifique éco-quartier dont les travaux auraient dû s'achever au printemps 2010. Depuis, le temps a passé, mais la friche est figée. Les engins de chantier sont restés à quel et le placard publicitaire n'a pas bougé. Selon son habitude, le maire rejette la responsabilité sur la crise. Mais à quelques mètres d'ICI, le chantier de l'innovant éco-quartier du Fort d'ISSY va bon train. Les grues à l'œuvre, les délais seront respectés et les premières livraisons prévues dès 2012. La crise d'ICI n'est pas passée par ISSY.

**En cet automne, la méthode PK :** (communiquer beaucoup pour faire croire le contraire de la vérité) ne résiste pas à la lecture des feuilles d'impôts locaux.

« *Maintenir la stabilité de la pression fiscale à Clamart* » promettait le maire en campagne lors des élections municipales de 2008. Dès l'année suivante il a mis un coup de bambous dont nous constatons encore les effets cette année. 15,90 % : le taux de la taxe foncière a été relevé à plusieurs reprises pour pénaliser les propriétaires. 14,90 % : le taux de la taxe d'habitation classe Clamart dans les 10 villes les plus taxées du département.

Nous invitons chacun les montants payés en 2010 avec ceux de 2001. Avec le maire, les promesses passent mais les chiffres restent.

